



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1^{er} mars 2013 à 9H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) pour le 5 février 2013, n'a pu tenir séance du fait de l'absence de quorum. Il a donc été convoqué à nouveau le 11 février 2013, pour tenir séance le 1er mars, sur un ordre du jour strictement identique.

Cette séance n'est donc pas soumise à la règle du quorum.

Cette séance du 1^{er} Mars 2013 - 9H 30 est tenue dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Viviane I.OPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné pouvoir à A. GUIHARD
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1^{er} mars 2013 à 9 H 30 à La Roche Bernard

1. Exercice 2012 : Résultats : Approbation des comptes de gestion.

Les comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2012 présentent les montants et soldes identiques joints en annexe.

Ces résultats appellent les observations suivantes :

Budget annexe eau potable

	RESULTA	TS .	
INVESTISSEMENT	REPORTS INVEST	FONCTIONNEMENT	
Excédent	Dépenses	Recettes	Excédent
5 226 974,65 €	739 272,17 €	4 790 000,00 €	2 833 624,28 € €

• En investissement

L'opération d'interconnexion Férel-Rennes Tranche 2 a été achevée, financée par l'excédent capitalisé (2 279 968,54 €) l'excédent reporté (305 728,72 €) et des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département de la Loire-Atlantique (1 382 534 €).

La mobilisation des fonds de l'emprunt de 4 790 000 €, contracté pour le compte du SMG 35, a été reportée à 2013.

• En fonctionnement

L'excédent reporté (253 000 €) et la redevance versée par le délégataire (5 850 896,65 €) financent la section et dégagent un excédent de 2 833 624,28 €.

Budget annexe Concession

000 00 0 00 0 00 000 00	RESULTA	T'S	
INVESTISSEMENT '	REPORTS		FONCTIONNEMENT
Déficit	Dépenses	Recettes	Excédent
42 026,58 €	9 900 €	4 137 €	85 797,66 €

• En investissement

Le chantier habituel d'arrachage de Jussie (49 225,59 €), des travaux sur l'écluse de Redon (42 590,34 €) et sur le halage (98 820,77 €) ont été financés par le FCTVA (11 901,77 €), des subventions de la Région Bretagne (100 600,61 €) et l'investissement reporté (33 607,74 €).

• En fonctionnement

Les crédits de fonctionnement courant ont été consommés à 79,66 % et s'élèvent à 327 767,53 €. La section a été financée par la perception d'AOT (31 124,77 €), une participation de la Région Bretagne (100 000 €) et un versement du budget principal (241 780 €).

Budget principal

	RESULTA	ΓS	
INVESTISSEMENT	TISSEMENT REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Déficit	Dépenses	Recettes	Excédent
4 153,36 €	822 135,02 €	1 048 177,64 €	963 114,29 €

• En investissement

Diverses études ont été réalisées pour 593 360,97 €, le patrimoine immobilier et l'ensemble des matériels technique et informatique ont été améliorés pour 953 897,84 €.

Ces études et travaux ont été financés par le FCTVA (290 633,64€), des subventions pour 319 180,87 €, la dotation aux amortissements (1 042 380,18 €) et l'excédent capitalisé (1 043 113,58 €).

Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

En fonctionnement

Les crédits de fonctionnement ont été consommés à 76,10 % et s'élèvent à 3 999 338,21 €. La section a été financée par les participations statutaires des départements pour 1 800 000 €, le versement du budget annexe Eau Potable pour 1 442 899,08 €, des participations pour 71 749,49 € et l'excédent reporté de 2011 pour 997 907,16 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Approuve les comptes de gestion du Receveur, dressés pour l'exercice 2012
- Autorise le Président à les signer

Pour extrait conforme

Le Président

Jean Francois GUERIN